

Une « grammaire générale et raisonnée » en 1651 (1635 ?) Description et interprétation d'une découverte empirique¹

Sylvain AUROUX

Francine MAZIERE

Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques

CNRS /Université Paris 7/ Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines

Pendant très longtemps les historiens des sciences du langage², ont considéré que la *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal (1660 ; *Privilège* de 1659) était l'origine du mouvement même de la « grammaire générale »³. Ils ont également entériné l'idée selon laquelle la recherche scientifique concernant ce domaine s'était rapidement éteinte au début du XIX^{ème} siècle pour faire place à la grammaire comparée (voir Schwartz 1981), véritable avènement de *la science des langues ou linguistique*. Les critiques contre la méthodologie de la grammaire générale, menée notamment par les disciples de Humboldt (voir le célèbre texte de A.-F. Pott « Zur Geschichte und Kritik dersogenannten Allgemeinen Grammatik », 1863⁴), et qui visaient sans doute davantage les travaux idéalistes d'obédience kantienne, comme ceux d'A.-F. Bernhardt (voir Schlieben-Lange et Weydt, 1988) ou de J. S.Vater⁵, ont durablement lié la grammaire générale avec le rationalisme. Chez les historiens, la vulgate prend donc la forme suivante : la grammaire générale, née avec Port-Royal, est une discipline rationaliste

¹ Nous tenons à remercier B. Colombat et A. McKenna pour leur aide dans la recherche de plusieurs documents.

² Le « mythe port-royaliste » a son origine chez les premiers historiens française de la science grammaticale : F. Thurot (« Discours préliminaire » à sa traduction française de l'*Hermès* de J. Harris, 1794 ; réd. Sous le titre *Taleau des progrès de la science grammaticale*, par A. Joly, Bordeaux, 1970) et Dieudonné Thiébauld (« Lettre à Monsieur Pinglin sur l'histoire de la Science Grammaticale », dans sa *Grammaire philosophique*, 1802 ; rééd. par D. Droixhe, Stuttgart-Bad Cannstatt, 1977). Ce dernier n'hésite pas à périodiser la discipline, distinguant l'état dans lequel cette science est restée « depuis son origine » et le développement qu'elle a connu depuis « le premier ouvrage <la GGR-PR> (...) dans lequel on ait donné à cette science la forme qui pouvait le plus l'élever à la perfection » (II, p. 174).

³ Il ne faut pas confondre cette thèse avec celle de Dominicy 1984 qui voit dans les travaux de Port-Royal (où la *Logique* de 1661 tient une part essentielle) la « naissance » de la grammaire moderne. Par ailleurs, on notera la prudence de Donzé (1967) qui remarque que « l'histoire de la grammaire générale reste à faire » et qu'au « début du 17^{ème} siècle on entendait par ce terme tantôt l'étude de ce qui est commun à toutes les langues, tantôt celle des notions grammaticales dans leurs rapports avec les catégories logiques » (l.c., p. 35). Donzé cependant soutient que PR est l'origine du genre en France.

⁴ *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, N.F. XLIII, pp. 102-41, 185-245.

⁵ *Versuch einer allgemeinen Sprachlehre*, 1801.

(née du cartésianisme), *a priori* et de peu de valeur empirique, par manque d'intérêt pour la facticité (ou l'historicité) des langues ; sous cette forme, elle a été le paradigme dominant aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles⁶ (pour un récapitulatif et une défense de cette position, voir Droixhe 1978).

Or, la croissance des connaissances et l'affinement des modèles de représentation historique⁷ ont conduit :

- à tenir compte de travaux antérieurs, chez les allemands par exemple⁸, qui abordent *la question de la construction d'une grammaire (universelle ou générale) valable pour introduire à plusieurs langues* (voir Auroux (éd.) 1992);
- à noter le foisonnement de la *grammatisation* (constitution de dictionnaires et de grammaires⁹) d'une langue comme le français, notamment sous forme de traités « partiels » (nous voulons dire voués à un aspect particulier d'une langue) tant au XVIème siècle que dans la première moitié du XVIIème siècle. Ce ne sont ni exactement des grammaires ni exactement des dictionnaires, mais ils développent des descriptions locales d'une langue particulière, et participent largement à la formation des métalangages et des méthodes de la grammatisation (voir Mazière XXXX). Pour le pédagogue comme pour le théoricien, ils finissent par constituer un fouillis inextricable, face auquel *les auteurs réclament des règles ou des principes généraux d'unification* ;
- à constater *la relative rareté des ouvrages de grammaire générale* ; en France, notamment, il y a une sorte de vide de production entre l'œuvre de PR et celle de la génération des encyclopédistes (à partir de 1750) qui aboutira à la *Grammaire Générale* de N. Beauzée (1769). Voir Auroux 1982 ;
- à noter que si la grammaire générale est liée avec le rationalisme chez des auteurs comme Beauzée ou les kantiens, il l'est avec l'empirisme chez Condillac ;
- à faire l'hypothèse que *la grammaire générale était l'une des réponses possibles* face à la dispersion produite par le vaste *mouvement de grammatisation des langues du monde* (voir Auroux 1994, p. 138 ; p. 142).

Une découverte empirique, due à F. Mazière, vient confirmer avec éclat cette dernière hypothèse et changer la chronologie admise jusqu'ici. Il s'agit des travaux de Macé (ou du Tertre, ou Père Léon – c'est son nom de carme -- , ou Noël François, ou François Irénée ; rien n'est signé Macé, mais, à la Bibliothèque Nationale de France, c'est sous Macé ou plus rarement Du Tertre qu'on trouve tous les ouvrages ; voir notre Annexe) qui font remonter, sûrement à 1651 et probablement aux alentours de 1635, la publication de la première « grammaire générale et raisonnée » française dont nous avons connaissance à ce jour. Dans cet article nous nous proposons sur la base d'une analyse du contenu, du contexte et des conditions de cette publication, d'en tirer les conséquences pour notre conception de l'histoire des sciences du langage.

⁶ Foucault dès 1966, par la notion d' « épistémè de l'âge classique », avait donné une consistance théorique à cette périodisation : le langage pour l'âge classique est éliidé dans son existence, « seul subsiste son fonctionnement dans la représentation » (*l.c.*, p. 95).

⁷ Nous laissons de côté ce qui concerne la prétendue « fin » de la grammaire générale, dont la critique est déjà argumentée par Aarsleff 1967 et 1982. Voir également Bourquin 2005. On oublie tout simplement des auteurs aussi importants que Marty, Husserl ou Hjelmslev.

⁸ Elle n'était pas ignorée de M. H. Jellinek : « Die allgemeine Grammatik will das allen Sprachen Gemeinsame darstellen, ihre Absicht ist bei Hellwig und Raticius noch rein didaktisch. » (1913, t.1, p. 30).

⁹ Sur ce concept voir Auroux 1994 ; initialement la tradition occidentale ne comporte de grammaire que du grec (par innovation autochtone) et du latin (par transfert technologique), ce n'est qu'à partir de la Renaissance (on peut noter la grammaire castillane de Nebrija en 1492) que les langues européennes vont être massivement « grammatisées » (voir un Tableau abrégé dans Auroux 1994, p. 74-75), simultanément, au reste, avec quantité d'autres langues, notamment amérindiennes. Nous avons nommé ce phénomène massif « révolution technologique de la grammatisation ». Sa prise en considération, qui aurait été impossible sans la multiplication des travaux sur l'histoire des sciences du langage, constitue l'un des principaux résultats récents de cette discipline.

Macé et la première « grammaire générale et raisonnée » connue

Si nous laissons de côté l'œuvre proprement apologétique du Père Léon de Saint Jean (qui à ce titre était connu d'Arnauld, lequel eut un échange polémique avec lui ; voir notre Appendice), on note rapidement que le contexte d'apparition du concept de « grammaire générale et raisonnée » est celui d'un travail encyclopédique de compilation référent à la « sagesse <science> universelle », à la « science générale », à des « méthodes abrégées », à des « Tables » présentant systématiquement tel ou tel type de savoir. On possède à la Bibliothèque Nationale de France, entrée Léon de Saint Jean, les titres suivants :

F.L. encyclopaediae praemessum, seu sapientiae universalis delineatio, adumbrans generalis eloquentiae atrium, templum, sacrarium ; quibus praemittitur de virtute, scientiarum et eloquentiae corruptelis deque earum restauratio accurata disquisitio. P., 1635 [42662]

Manière abrégée de conférer et disputer sur les matière de controverse. Poitiers, 1647. 4°, 24 p. [42689]

Méthode abrégée pour apprendre facilement le latin, signé Du Tertre, 1650, 12° [42708]

Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler et écrire nettement en françois, recueillie par le sieur Du Tertre, seconde édition, 1651, 12° 248 p. [42697] ; cf. [28112]

L'image de la sagesse, avec une idée générale des sciences. P. 1654. 8° [42702]

Méthode de la sagesse et de la connaissance universelle. P., 1654 [42703]

Neuf sciences générales, divisées en neuf tables. P. 1654. 8° [42705]

Le Portrait de la Sagesse Universelle avec l'Idée Générale des Sciances ; Et leur Plan représenté en Cent Tables, par le R. P. F. L. P. 1655, 4°, 3 Part. [42663]

La politesse de la langue françoise, pour parler purement et écrire nettement. Par N. Fr., prédicateur et aumônier du Roi. P., 1656 [42698]

Studium sapientiae universalis. P., 1657. Fol., 3 part. [42713]

Medulla sapientiae universalis, seu libellus qui praefigitur tomo primo Studii sapientiae universalis, quasi introductio. P., 1657. Fol. [42714]

La politesse de la langue françoise, pour parler purement et écrire nettement. Par Noël François. Troisième édition. Bruxelles, 1663.

L'académie des sciences et des arts, pour raisonner de toutes choses et parvenir à la sagesse universelle, par le R.P.L.P., 1680. 12°, 3 vol. [42664]

Dans ce corpus la première apparition de la grammaire générale et raisonnée se trouve dans la seconde édition de la *Méthode* (21651), dont le privilège date du 4 décembre 1649, sous un autre titre (*Méthode Abregée pour apprendre facilement la Langue Latine, pour parler purement et escrire nettemant en François*, par le Sieur Du Tertre). Si l'on suit l'auteur, ce ne serait qu'une esquisse, reproduisant un texte imprimé auparavant :

« J'ai mis à l'entrée, le crayon d'une GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNEE, QUE J'AI VUE IMPRIMEE IL Y A PLUS DE QUINZE ANS ; Et j'espère bientôt la permission de donner au jour la Pièce entière qui est toute prête entre mes mains ; avec le Dictionnaire Vulgaire et Critique, qui l'accompagne ».

« Après avoir un peu médité et compris la *Grammaire générale et raisonnée*, il faut se prescrire (par exemple en la Latine) peu de *règles générales*, propres, pures et intelligibles. Elles doivent être choisies parmi celles de la Grammaire que nous avons dressée, il y a plus de quinze ans : ou en d'autres meilleures, notre siècle en ayant produit un grand nombre » (pp. 37-38, à propos de la méthode latine).

Nous aurions donc une première publication vers 1635. Nous n'avons malheureusement pu en retrouver la trace jusqu'à ce jour¹⁰. Comme document attesté nous disposons donc : de la *Méthode* de 1651 (les pp.1-58 sous le titre *Méthode générale et*

¹⁰ La *F.L. encyclopaediae praemessum* ..., dont la publication correspond pour la date, ne la contient pas.

raisonnée pour apprendre la langue latine contiennent pp. 39-58, *La GRAMMAIRE générale, et raisonnée*), du *Portrait de la Sagesse universelle* de 1655 (elle occupe les pp. 5-18, sous le titre *La grammaire générale et raisonnée*) et, enfin, de la publication posthume de *L'académie des sciences et des arts* en 1780 (elle y occupe les pp. 9-29).

On ne peut pas dire que la critique moderne ait totalement ignoré Macé. F. Brunot le mentionne au tome 2 de l'*Histoire de la langue française* pour sa *Méthode Universelle* (qu'il date de 1650) comme un de ceux qui ont fait passer dans leurs livres la substance des *Remarques* de Vaugelas. Il a visiblement ouvert l'ouvrage et signale qu'il reprend les remarques de La Mothe Le Vayer et d'un auteur inconnu (p. 63). Paddley (1988, P. 409) note que « The third part of the work simply repeats material from Vaugelas' *Remarques* » : il n'a pas ouvert le livre et a lu Brunot en diagonale.

Pour l'instant, nous n'avons pas retrouvé d'écho des travaux de Macé dans la littérature grammaticale de l'époque. Toutefois, la récurrence de la publication (y compris posthume) et la notoriété de son auteur (proche de Richelieu qu'il assiste à son agonie, prédicateur du roi et polémiste contre les protestants et les jansénistes, partisan modéré de la réforme catholique) nous conduisent à conclure qu'il est impossible qu'ils soient demeurés inconnus. Dans ces conditions l'absence d'écho (pour peu qu'elle se confirme) peut provenir d'abord d'un manque de reconnaissance chez les grammairiens (Macé ne sera jamais considéré comme une autorité pour le français ou le latin ; il ne sera pas académicien) ; ensuite, du fait, que dans le contexte encyclopédique qui est le sien, la formulation de l'idée de « grammaire générale et raisonnée » apparaît comme une dépendance naturelle du projet méthodique, un « truc » de pédagogue, rien de notable, en quelque sorte une banalité. Il en résulte, par ricochet, que la raison du succès de Lancelot et Arnauld proviendrait d'une autre source que l'invention soudaine d'un concept de « grammaire générale et raisonnée ».

L'universel et le général

Pour se faire une idée de ce que Macé entend sous le concept de « général », le plus simple est de partir de son ouvrage principal, *Le Portrait de la Sagesse Universelle avec l'Idée Générale des Sciances ; Et leur Plan représenté en Cent Tables* (1655).

L'universalité de la sagesse est celle de l'encyclopédie (cf. *A celui qui lit*, p. iij) qui procède par tables et se réfère à R. Lulle ; il s'agit donc d'une totalité englobante, ce que l'on peut nommer *une universalité extensive*. Il ne s'agit pas d'une rhapsodie, la rationalité est introduite par « l'ordre du Traité » : « je rapporte tout à l'HOMME (...) sur le modèle de la structure de l'Homme j'ai formé l'idée d'une Science Générale, qui se développe et multiplie en Trois, puis en Neuf. La Science Sensible, la Science Raisonnable et la Science Spéculative. La Première conduit les sens dans l'usage de la Parole Propre, Poétique, et Historique (...) ». Une « science générale » est donc une science extensivement universelle.

Toutefois, le paysage se complique lorsque est présentée « L'IDEE Générale DES SCIANCES DISTRIBUEES Dans les divers Cercles DE L'ENCYCLOPEDIE ». *L'idée générale d'une science* est-elle la même chose que *l'idée d'une science générale* ? Une « idée générale » ne saurait être une totalité englobante ; c'est quelque chose d'abstrait. L'abstraction consiste à ôter des éléments ; il y a, toutefois, deux modèles d'abstraction. L'un consiste dans l'extraction de la « communauté » entre différents éléments ; l'idée générale est « comprise » dans toutes les idées particulières (universalité *distributive*, au sens de la logique

médiévale) ; le rapport est de l'un (l'idée générale) au multiple (les éléments particuliers) ; pour aller du « général » au « particulier », on peut utiliser la *déduction*. L'autre consiste à ôter des « détails » sur un ensemble d'éléments donnés (je dessine une maison sans les ouvertures ; je fais une carte de l'Afrique sans les fleuves, ni les lacs, ni les montagnes). L'idée générale demeure en relation univoque avec une totalité à laquelle elle renvoie et dont on peut dire qu'elle est une *représentation abrégée*. Les parties de l'idée générale n'ont pas besoin d'être présentes dans toutes les parties de l'ensemble représenté, la généralité n'est pas « distribuée », elle n'offre pas de voie « déductive » (dans une « géographie générale », je dois entrer la définition d'un lac, cela n'implique pas qu'il y ait des lacs dans le Sahara, puisqu'au contraire l'absence de lac entre dans la définition d'un désert).

Allons plus loin. Pour Macé « La science est une connaissance certaine et évidente de la vérité. Ce qui fait que les mêmes raisons nous persuadent qu'il n'y a qu'une vérité en toutes choses, au moins par proportion et ressemblance : nous obligent de reconnaître qu'en la même manière, il n'y a aussi qu'UNE SCIENCE GENERALE ET UNIVERSELLE (*ibid.*) ». Les termes « généralité » et « universalité » sont donc synonymes (susceptibles d'être employés l'un pour l'autre¹¹), mais évidemment distincts comme l'impose l'utilisation rhétorique du doublet synonymique. Nous avons donc trois éléments qui s'enchâssent. D'abord la « science universelle » qui est une totalité englobante de l'ensemble des « connaissances certaines et évidentes de la vérité » ; ensuite la « science générale » qui est une partie de la précédente ; enfin, l'« idée générale de la science » qui est, de nouveau, une partie de la précédente. Une contrainte forte relie ces trois éléments l'idée générale de la science doit être une représentation (« portrait ») de la science générale et la science générale une représentation de la science universelle, à première vue comme l'*abrégé* l'est à l'*original*.

Il semble exclu qu'une quelconque voie déductive nous mène du général à l'universel ou aux éléments dans lesquels il est englobé ; pareillement du général ou de l'élément à l'universel, puisque comme totalité englobante celui-ci est atteint par sommation. Macé défend, au reste, une *épistémologie empiriste* quant à l'origine et à l'ordre des connaissances (celle que l'on trouvait dans le dernier chapitre des *Seconds Analytiques* d'Aristote) :

« Suivant le style de la Nature et de la Doctrine, il faut commencer par les plus basses *<ie, les sciences>* qui sont les plus voisines de nos sens » (p. Aij).

« Parce que la connaissance animale, matérielle et grossière marche toujours devant la spirituelle d'abord les espèces des choses corporelles se présentent aux sens qui sont les premières vedettes ou sentinelles avancées pour découvrir les objets, qui s'approchent principalement de la vue » (p. 4).

Si l'on comprend le concept encyclopédique de l'*universalité*, reste à comprendre la place que peut tenir, dans une telle épistémologie, la *généralité* de la grammaire.

La grammaire générale

Macé appuie son analyse sur une théorie générale du langage. Les choses rendent des bruits « non par aucune action de vie ou mouvement intérieur, qui soit en ces choses mêmes ». Les animaux ne parlent pas (rugissements, beuglements, hennissement « sont à la vérité des voix ou actions, qui sortent du principe de leur vie naturelle et animale », « ce ne sont que des

¹¹ Macé désigne parfois sa grammaire générale comme « grammaire universelle » (« comme je diray dans la Grammaire Univerfelle », *M.*, p. 23), vocable qui sera peu fréquent en français, où l'on a tendance à le réserver à une totalité extensive exhaustive ; Beauzée notera, pour cette raison, qu'une grammaire universelle est impossible ; seul Court de Gébelin – peut-être sous l'influence de l'*Hermès* de Harris – utilisera le vocable (sur tous ces problèmes voir Auroux 1982b).

bruits vagues mêlés et confus », *M.*, p. 2). Le psittacisme (perroquets, pies et sansonnets) manque d'étendue, d'invention et de la capacité de dépasser « la leçon étudiée » (c'est l'argument classique que l'on retrouve dans la cinquième partie du *Discours de la Méthode*, 1637).

Or, l'Homme (...) est doué d'une voix naturelle, vitale, articulée et raisonnable. Et c'est ce qu'on appelle Parole. Par le moyen de laquelle chacun forme en soi-même ses pensées, et le communique aux autres. Comme donc dans la supposition des plus sages Philosophes, il n'y a qu'une vérité : aussi ne puis-je reconnaître qu'une Parole, revêtue néanmoins de plusieurs couleurs, livrées et apparences. Si l'Homme par la méditation de l'étude s'entretient soi-même, unifiant ou diversifiant la vérité de quelque sujet ; c'est une parole intérieure, spirituelle ou mentale. S'il se communique aux Personnes présentes, c'est une parole extérieure, corporelle et orale. Si finalement il veut transmettre la connaissance de cette vérité aux absents (...) : alors, c'est la même parole, mais couchée, écrite ou imprimée sur le papier.

Cependant parce que la vérité et la pensée, c'est-à-dire la connaissance de la vérité sont comme naturelles à l'homme : elles sont toujours conformes, et semblables à elles-mêmes ; gardant partout également, la naïveté et la pureté de leur première innocence. Le Juif, le Gentil, le Chrétien et le Turc, prononçant Jehova, Jupiter, Dieu et Alla : ne veulent exprimer qu'une pensée, et donner une même vérité (*M.*, pp. 4-5)

Toutefois les Pensées « s'altèrent » quand elles sortent du lieu de leur origine ; elles « changent d'habits, selon les théâtres sur lesquels on les fait paraître. De là procède la *diversité* des noms, des paroles et des langages », selon la discrétion (*ie*, l'« arbitraire ») des sages, le hasard et la coutume¹². Cette diversité est telle que « ces paroles sont vraiment comme des *contrats* moitié naturels, moitié artificiels : et comme des concordats solennels que la Nature a premièrement enseignés, que l'industrie a achevés et que l'usage a signés et scellés (...) » (*M.*, p. 6). Il y a donc de la facticité et de l'irrationnel dans le langage, ce qui conduit l'auteur à une hypothèse de sous-détermination grammaticale :

« (...) tout ainsi que la parole de l'Homme fuyarde et changeante, ne peut être représentée par les traits d'aucun pinceau : de même le bien dire, ne saurait être dépeint de ses couleurs plus naturelles, ni enfermé tout entier dans le détroit des règles et des préceptes » (*M.*, *Préface au Lecteur*, 7)

Tous les préceptes que l'on peut donner au sujet des paroles tiennent à trois choses : la **Raison** « qui suivant les lois de la Grammaire, de la Dialectique, et de la Rhétorique : prescrit certaines règles dans le discours, dont il ne faut pas aisément se départir » ; l'**Usage**, qui semble être le Roi, ou le Tiran, tant de la Parole que de l'écriture ; l'**Analogie** que notre langue française, par exemple, peut avoir avec les étrangères (celle d'où elle tire son origine, comme le grec ou le latin ; celles qui lui sont voisines -- comme l'espagnol ou l'italien (*M.*, *Préface au Lecteur*, 9-10). On ne voit aucune langue qui n'abandonne souvent la raison ; celle-ci n'est pas toujours ou connue ou suivie ; l'usage n'est pas moins douteux et incertain qu'inconstant et bizarre ; les autres langues se trouvent souvent dans la même peine que la nôtre.

La parole et les langues sont établies, afin d'entretenir le commerce, des Compatriotes (Maisons, Familles et Républiques), des Nations (Voyages, Trafics, Alliances et Confédérations), des « Studieux » (Sciences, Disciplines, Arts). Tout cela serait plus aisé s'il n'y avait qu'une sorte de parler dans le monde ou « comme quelques uns promettent de le faire voir, s'il se trouvait une *Langue matrice* et primitive, générale et universelle : ainsi qu'on le soutient à l'égard de la Science » (*M.*, p. 7). Mais peut-être que « la nature même de la

¹² Il ne s'agit pas là d'une situation optimale : « Les paroles, au fonds ne sont instituées, que pour servir aux pensées. Et c'est une étrange injustice, de rendre les méditations de l'esprit, esclaves d'une chose si faible comme est le langage, puisque la bonté, principalement en cet endroit doit être préférée à la beauté » (*M.*, *Préface au Lecteur*, 5).

Parole, à raison qu'elle est étrangère et corporelle, est aussi cause de cette diversité ». De là résulte, non seulement l'inutilité de la langue universelle, mais encore la nécessité de la pluralité des langues :

« (...) la diversité des noms et des idiomes, est non seulement nécessaire pour s'entendre les uns les autres : mais encore profitable, pour atteindre à la connaissance de la vérité qu'on veut exprimer. Vous diriez, à proprement parler, que ce sont divers rayons de lumière qui éclairent davantage un même objet : ou comme les effets différents, qui déclarent les propriétés d'une même cause » (*M.*, p. 8).

La grammaire générale ne peut être qu'un préambule ; on ne peut rester dans des généralités et il faut encore que les généralités aient quelque pertinence face à la diversité. Par son but même la pédagogie de Macé doit affronter *l'aporie de la contingence* : comment concilier l'universel (c'est-à-dire en fin de compte l'unicité de ce qui est signifié) et la diversité dont on reconnaît les avantages ? Dans ces conditions la *Methodes Universelle pour Apprendre Facilement les Langues* (...) (1651), adopte un point de vue pragmatique¹³ pour déterminer ce qui doit être appris dans l'ensemble des langues afin de déterminer *quelles Langues* chacun doit s'efforcer d'acquérir :

« un Homme qui ne doit jamais sortir de Paris, et qui n'a affaire qu'avec les citoyens de ce Petit-Monde : travaillerait assez inutilement, s'il voulait apprendre l'anglais, l'espagnol l'allemand, ou l'Esclavon » (*M.*, pp. 8-9)

« A mon avis, un *savant* en France doit savoir la perfection du français et du latin : avoir l'intelligence du grec, n'être pas ignorant dans l'hébreu ; et savoir se servir, au moins se tirer de l'italien et de l'espagnol, encore si on veut de l'anglais et de l'allemand. Car au reste de posséder les Langues Orientales et du Septentrion (...) ce n'est pas l'œuvre d'un jour¹⁴ » (*M.*, p. 10) .

La connaissance des langues n'a pas de valeur en soi (« j'aimerais mieux savoir cent mille vérités en *un mot* qu'une vérité en cent mille paroles », *M.*, p. 11) : « l'esprit de l'Homme étant borné et limité, la vie courte et les occupations grandes : je crois qu'il est bien malaisé d'apprendre parfaitement les Langues et les Sciences ». Dans le cercle des sciences les trois *langues primitives*, principales et universelles sont l'hébreu, le grec et le latin. Il y a trois niveaux de connaissance des langues : le bas (lorsqu'on entend, et qu'on parle une langue grossièrement, « seulement, comme on dit, pour passer pays »), le médiocre (on l'entend et on la parle avec facilité et moins de défaut ; « cela est passable et hors de reproche, surtout si la Langue est étrangère ») et l'exquis (« lorsqu'on veut atteindre la perfection d'une Langue, et y acquérir de la réputation ; sachant ses propriétés, ses beautés, élégances, ornements, délicatesses, et les autres perfections »). D'où une approche de la diversité par une réduction, non seulement de la multiplicité à atteindre, mais encore du niveau à acquérir :

« Et je ne vois *en ce Royaume*, la nécessité de ce degré exquis : qu'au regard du français, et du latin. A mon jugement le médiocre suffit, dans l'hébreu et dans le grec ; excepté au regard de quelques Professions. Et le plus bas, dans les Langues étrangères et de commerce ; excepté à l'égard de ceux qui agissent dans les Traités publics, comme sont les Ambassadeurs, les Secrétaires, les Interprètes et autres » (*M.*, pp. 12-13).

Ce niveau correspond à une autre restriction, celle du vocabulaire à acquérir :

« je demande au mieux disant Latin, qui soit en France ; que sert de savoir en cette Langue Romaine, tout le menu équipage d'un Navire ? tous les ustensiles d'une cuisine¹⁵ ? tous les outils d'un

¹³ « Les langues du pays, de commerce, et d'usage : s'apprennent pour le besoin, et pour la nécessité »

¹⁴ Et c'est même l'affaire de « monstres d'esprit ».

¹⁵ Il n'est pas exclu que Macé vise directement la pédagogie de Comenius qui passe par les choses ; voir, par exemple, dans l'édition Elzévir de 1643 de la *Janua linguarum reserata*, le chap. XI, « De la cuisine ».

Cordonnier ? avec tous ces mots contraints ou inventés dans les Colloques de Cordier, de Vivès, de Pontan, d'Erasmus, de Robert Estienne, et de semblable Maîtres d'Ecole ? » (*M.*, pp. 13-14)

La visée pédagogique, qui tient compte de la contingence de la diversité, place directement le préambule de l'accès à cette diversité dans l'optique de la généralité extensionnelle : on coupe, on restreint. Il n'est pas question de mettre au jour une généralité inhérente à un sujet raisonnable universel, mais de travailler dans une rationalité « générale » restreinte à l'utilité de sujets réels engagés dans des activités diversifiées. La contingence est peut-être une aporie théorique; pour Macé, elle est d'abord le lieu d'ancrage de l'apprentissage des langues, raisonné dans les limites du raisonnable.

Le contexte européen de la GGR-M

Ni la GGR-PR, ni la GGR-M ne sont des *hapax* dans le contexte européen. On trouve des exemples plus précoces de ce type de projet en allemand, en anglais et en portugais. En 1619, la *Grammatica Universalis/Allgemeine Sprachlehr* de Wolfgang Ratke donne dans une première partie (25 pages) les définitions des concepts grammaticaux sans donner d'exemples et présente dans une seconde partie les paradigmes grammaticaux allemands. La même année Christopher Hellwig rassemble différentes grammaires sous le titre : *Libri didactici grammaticae universalis, Latinae, Graecae, Chaldaicae/Sprachkünste : I. Allgemeine. II. Lateinische. III. Hebraïsche*. La même année encore, le portugais Amaro de Roboredo publie à Lisbonne sa *Methodo grammatical para todas as linguas*. En 1648, C. Ravius publie *A Generall Grammar for the ready attaining of the Ebrew, Samaritan, Calde, Syriac, Arabic and the Ethiopic languages, with a pertinent Discourse of the Orientall Tongues*, dont le titre résume bien le projet.

Cet ensemble est à mettre en relation avec un vaste mouvement pédagogique, dont les implications concernent le rassemblement des connaissances sous forme d'encyclopédie permettant un apprentissage aisé de toutes les sciences, et l'accès aux langues par le biais de nouvelles grammaires. En 1630, Johann Heinrich Alsted, dans sa *Scientiarum omnium encyclopaedia septem tomis distincta* (1630), l'une des encyclopédies les plus célèbres jusqu'à l'ouvrage de Diderot et d'Alembert (1751), n'hésitait pas à reprendre la distinction médiévale entre la « *grammatica universalis* », ou plus simplement « *grammatica speculativa* », et les « *grammaticae speciales* »¹⁶ (sur ces concepts voir Corvino *et alii*, 1983 ; Rosier 1984) : la première est une science, et, comme telle, nécessaire¹⁷ ; les secondes sont accidentelles. C'est par lui, sans doute, que le célèbre pédagogue Comenius confortera son projet encyclopédique, jamais mené à bien¹⁸. C'est de Ratke (comme lui protégé par l'évêque Lanecius – Lanecky), cependant, que le tchèque tient son projet de pédagogie linguistique, qui inspira, notamment, ses *Grammaticae Facilioris Praecepta* (Prague, 1616 ; cet ouvrage semble aujourd'hui perdu, cf. Cauly 1995, p. 62) et l'un des ouvrages les plus cités de l'époque¹⁹, la célèbre *Janua Linguarum reserata sive seminarium linguarum et scientiarum*

¹⁶ Voir t.1, p. 271 : « Praecipuum Grammaticae generalis officium in eo est, ut Grammaticas notiones (seu entia Grammatica) componat cum notionibus seu entibus Logicis ».

¹⁷ Voir, par exemple, *Incipiunt quaestiones disputae super Prisciano Minori* de Gentili de Cingulo (ca 1290-1318).

¹⁸ Le *Lingua Bohemicae Thesaurus* sera perdu dans l'incendie de Leszno en 1656 ; il devait faire partie d'un ensemble plus vaste comprenant le *Theatrum sanctae scripturae* et le *Theatrum universitatis rerum to jest Divaldo sveta* conçu comme une grammaire générale des choses existantes (veci v byti jsoucich) et dont il ne subsiste que des fragments (Cauly 1995, pp. 57-58).

¹⁹ Il fait évidemment partie des ouvrages recommandés par Macé, voir plus loin.

omnium, hoc est, compendiosam Latinam et quamlibet aliam linguam (...) methodus sub titulis centum, periodis mille comprehensa (Leszno, 1631 ; édition tchèque en 1633 ; édition en français et en latin en 1642 ; en 1637, l'édition de Londres comporte des abrégés des grammaires latine, anglaise et française). Celui qui fut le dernier chef spirituel de l'Eglise de l'Unité des frères tchèques, y critique notamment la *Janua Linguarum* du jésuite William Bathe destinée à l'apprentissage du latin à partir de l'espagnol (il était à l'époque réfugié au Collège irlandais de Salamanque) ; cet ouvrage, avec une trentaine d'éditions au 17^{ème} siècle, a été un incontestable succès qui a précédé celui du morave. Parmi les rééditions ou traductions, il importe de noter que plusieurs d'entre elles ajoutent d'autres langues au latin : *A messe of tongues* (Londres, 1617, par J. Barbier) ; *Porta de linguas* (Lisbonne, 1623, par A. de Roberedo) ; *Janua linguarum silinguis* (Strasbourg, 1629, par I. Habrecht) ; *Mercurius quadrilinguis* (Padoue et Bâle, 1637, par C. Shoppe). La clé de la pédagogie linguistique de Comenius, contrairement à celle des jésuites qui privilégient le latin, est le passage par l'exhibition visuelle des choses. Comme le note Cauly : « Le monde des mots doit demeurer l'image du monde des choses et le langage rendre sensible et intelligible à la fois l'ordre universel créé et voulu par Dieu » (1995, p. 130).

Macé connaît au moins l'un de ses prédécesseurs. Dans la *Méthode*, lorsqu'il fait la liste des livres que l'élève doit mettre dans son programme de lecture, il note :

« (...) lorsqu'on sera un peu fort, *Ianua Linguarum* qui est sans doute un Oeuure de grand prix en cette matière, & tout conforme à notre dessein » (*M.*, p. 28)

Un peu plus loin, il intègre l'ouvrage lui-même à sa pratique pédagogique en l'utilisant comme manuel ; l'élève progressera dans le vocabulaire en « réduisant par ordre alphabétique tous les Mots qu'il lira chaque jour en *Ianus Linguarum*, ou ailleurs » (*M.*, p. 30). Compte tenu de la pratique de l'époque qui consiste à ne pas donner de noms d'auteur, on pourrait se demander si la *Ianua Linguarum* citée est celle de Comenius ou celle de Bathe. On imagine mal un proche de Richelieu favoriser ouvertement les jésuites²⁰. La date qui nous place à une époque où Comenius est plus répandu que Bathe, comme l'existence d'une version française dont la parution est encore proche (1642), nous font pencher en faveur du morave. On imagine mal, en effet, Macé recommander pour le débutant un ouvrage qui n'est pas dans sa langue, puisque cela serait contraire à tout son projet. Dans ces conditions, nous avons une filiation Macé ← Comenius ← Ratke, qui nous ramène au premier terme de notre série.

On voit nettement que ce vaste mouvement répond à des problèmes pratiques. D'abord le problème posé par l'apprentissage du latin dans un contexte où non seulement il n'est plus la langue maternelle de quiconque, mais où de plus sa pratique orale – encore recommandée par la pédagogie jésuite – est en nette diminution²¹. De manière générale, l'enjeu est de conduire au latin par la voie du vernaculaire national ; il en va de même pour le grec : Lancelot dans la *Préface du Jardin des racines grecques* (qu'il signe avec de Sacy) note que l'une des deux « entrées » dans une langue est le vernaculaire du locuteur. Le problème, ensuite, de la grammatisation des vernaculaires eux-mêmes et de la description précise de leur fonctionnement : les différentes remarques appellent des « méthodes », c'est-à-dire des « chemins » (*odos*) susceptibles de guider l'apprenant. Celui, enfin, posé par la diversité

²⁰ Il en fait cependant un éloge ambigu à propos des Collèges dont on devrait suivre la « routine accoutumée » dans les « Académies et les Vniversités », « Quoy qu'il soit auantageus, d'y apporter toute la modération possible ; comme fait tous les jours avec fuccés cette illuftre Compagnie qui tient l'empire des lettres, aussi bien que de la piété » (*M.*, p. 35).

²¹ Et très critiquée ; voir Macé, *M.* p. 32 sur les « Enfans que la crainte du figne ou de la ferule, empêche de parler François ».

des langues nationales qui sont en voie de grammatisation²², et dont la division de l'Europe en nations se recommandant de langues différentes, rend nécessaire un apprentissage²³. Dans un contexte, où la grammaire est conçue comme la principale méthode d'apprentissage des langues²⁴, puisque pour dominer les langues il faut dominer les grammaires, la question devient : *comment dominer les grammaires de toutes les langues, c'est-à-dire toutes les grammaires des langues ?* Comment ramener le multiple à l'unité²⁵ ? Il est clair que l'on peut, comme le rappelle Alsted, recourir à la catégorie médiévale de la grammaire universelle. Il y a toutefois une différence essentielle entre les savants de la *grammatica speculativa* et les européens de l'époque de la grammatisation des vernaculaires. Les premiers sont dans un univers intellectuel latin, ils peuvent faire abstraction de la diversité et rester dans la « science » qu'ils n'exemplifient que sur une seule langue de référence. Les seconds ont l'obligation pratique de donner accès à la diversité : la grammatisation des vernaculaires leur a donné un nouvel objet et ils doivent affronter l'*aporie de la contingence*.

On aura remarqué au vu de nos références précédentes que la grande tentation pour surmonter l'aporie est la généralité extensive : après des linéaments introductifs, on entasse les abrégés de grammaire. C'est faire comme si les langues étaient de simples nomenclatures²⁶. Au reste, la nomenclature est souvent la solution choisie par ceux qui ont inventé une autre voie pour réduire l'un au multiple : construire une langue universelle, projet qui intéressa la Royal Society. On notera que John Wilkins (*Essay towards a real character, and a philosophical language*, 1668) invoque la grammaire universelle ou philosophique, au sens où le faisait Francis Bacon en 1605, dans le second volume de *The Advancement of Learning*, c'est-à-dire en proposant de réduire les règles grammaticales au suivi de l'analogie des choses. Les projets de langue universelle se conçoivent dans le même contexte que celui de la grammaire générale²⁷ mais ils abandonnent la question de l'apprentissage des

²² La grammatisation des vernaculaires européens tient largement ses motivations de la volonté d'affirmation des identités nationales.

²³ Ce n'est pas simplement un problème réservé aux diplomates, aux militaires et aux voyageurs : au gymnase de Leszno, Comenius dut faire face à la cohabitation dans la même classe d'enfants allemands, polonais et tchèques.

²⁴ Lorsque les grammaires sont monolingues et destinées à des locuteurs natifs (Denys, Donat) ou, simplement, trop compliquées pour des débutants (Apollonios, Priscien, Sibawahi, Panini) on peut difficilement penser qu'elles sont des techniques d'apprentissage initial de la langue. Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle c'est le fait qu'une langue bien grammatisée (le latin) soit devenue une langue étrangère pour des locuteurs qui avaient à l'apprendre, parce qu'ils ne connaissaient que leur vernaculaire, qui a fait passer la grammaire (du latin d'abord) au statut d'instrument pédagogique pour débutants étrangers (Auroux 1994, p. 82). L'idée qu'il faille commencer par une grammaire pour apprendre une langue a toutefois toujours été l'objet de contestations.

²⁵ L'orientation pratique explique à nos yeux la restriction aux principales langues européennes ; nous avons, en effet, noté (Auroux (éd), 1990 ; Auroux 1994) que la grammatisation des langues du monde, notamment amérindiennes, est rigoureusement contemporaine de celle des vernaculaires européens. Le mouvement de grammaire générale a une origine pédagogique ; il faudra attendre Beauzée pour voir intégrer véritablement la diversité des langues et il restera relativement isolé dans cette voie ; elle sera explorée sur un autre registre par les grandes compilations du dernier tiers du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} (Monbodo, Court de Gébelin, Hervas, Adelung/Vater, Balbi). Ces compilations ont d'abord un but descriptif, « historique », voire généalogique (Vater est l'inventeur du mot « linguistique », au sens de discipline qui classe les langues et remonte à leur origine). Elles sont distinctes du programme de la GGR, même si Vater et Court de Gébelin écriront également des grammaires générales. On doit faire remonter le premier élément de cette série au *Mithridates* (1555) de K. Gesner, qui, quoique très en amont de son apparition, en est une référence explicite chez Adelung et Vater.

²⁶ Un nomenclateur universel propose un listage des mots par classes ; en donnant un nom (ou un chiffre) à chaque classe, on espère constituer un vocabulaire qui vaut pour tous les mots (de toutes les langues) de la classe en question. L'exemple de Macé, cité *supra*, du nom de Dieu en différentes langues, n'est donc qu'un effet de nomenclature universelle.

²⁷ Avec évidemment une emphase plus prononcée (la question prend la première place) sur le développement des sciences modernes.

vernaculaires et éludent l'aporie de la contingence: plutôt que de chercher un accès à la diversité, ils proposent de construire l'unité qui la remplacera pour le plus grand bien de l'humanité et de la science. En s'efforçant de créer, on introduit le futur, c'est-à-dire l'utopie. C'est une voie que Macé refuse explicitement.

GGR-M et GGR-PR sont donc bien en résonance avec le contexte européen. On notera la concomitance de la parution de la GGR-PR et celle des grammaires italiennes et espagnoles de Lancelot (auxquelles la première sert en quelque sorte d'introduction), ainsi que le travail considérable du même Lancelot sur le grec et le latin. Dès les premières lignes de sa *Préface* à GGR-PR, il note la liaison de son projet avec la diversité des langues sur lesquelles il a travaillé :

« L'engagement où je me suis trouvé (...) de travailler aux Grammaires de diverses langues, m'a souvent porté à rechercher les raisons de plusieurs choses qui sont ou communes à toutes les langues, ou particulières à quelques unes »

L'originalité de GGR-PR tient essentiellement dans sa référence (dès le titre) aux « fondements de l'art de parler », à l'idée qu'il les faut expliquer et chercher les « raisons » des différences. En France même, le pédagogue Irson, proche des jansénistes, (cf. Mazière 200X), note dès 1660 l'intérêt de la grammaire universelle :

« On ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations, qui sont enfermées dans les mots que l'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées ; puis que les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître. C'est en ce sens que la grammaire est universelle et qu'elle suppose la Logique, au moins la Naturelle, pour la définition de ses termes et pour l'explication de ses Règles générales qui sont infaillibles » (Irson, 2^{ème} éd.1660, Préface, p.1).

Le passage que nous avons noté en italique est repris textuellement de la GGR-PR (II.I ; voir Delesalle/Maziere 200x).

Cette orientation n'est pas nécessairement suivie d'effets chez les auteurs qui sont les plus proches chronologiquement. Le polygraphe Jacques du Roure²⁸, publiée en 1661 un abrégé d'encyclopédie qui contient une grammaire générale :

Dessein d'une institution UNIVERSELLE, Avéque le dénombrement des Arts, des Sciences & des Livres neceffaires à ce Dessein./ GRAMMAIRE GENERALE./ Nouveaux Rudimens : Et nouvelles Regles de la langue Latine./ A Paris,/Chez l'Auteur : Avec Privilège du Roy./ M. DC LXI.

PR n'y est cité que pour la *Nouvelle Méthode latine*. Dans ce dernier cas, le contexte est donc à peu près le même que celui de Macé ; le projet est semblable et l'on retrouve le même constat de l'impossibilité d'apprendre de nombreuses langues, comme de la vanité de la connaissance des mots face à la connaissance des choses²⁹. La grammaire générale n'occupe que quatre pages (pp. 9-12). Elle contient des définitions rapides des différents sons et lettres, quelques éléments de morphologie et de classification des mots, dont la classification en huit parties du discours qui est expliquée, les différents cas, les temps et les modes du

²⁸ Nous devons cette référence à B. Colombat (Université Paris 7, Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques).

²⁹ « (...) les Anciens avoient fur nous cet incomparable avantage qu'ils apprenoient de leurs nourrices les paroles, comme de leurs Maîtres, ils apprenoient feulement les chofes. Pour apporter quelque remede à nôtre malheur, ou du moins pour ne l'accroître point, nous ne devons ni embaraffer nôtre efprit par une multitude de langues, ni comme il arrive ordinairement, favoir d'autant moins de chofes que nous aurons appris plus de mots, & et que par exemple nous pourrons dire de la bouë & des fétus en plus de Langues Orientales ou Occidentales » (p. 12).

verbe, la syntaxe de convenance ou de régime³⁰ (« un mot est la cause de la variation d'un autre mot »).

On remarquera que la dernière édition de GGR-M (dans *L'Académie des sciences et des Arts*), publiée pourtant vingt ans après GGR-PR, ne fait aucune référence à Port-Royal.

Un ouvrage un peu plus tardif présentera une vision originale de la GGR-PR. En 1689 le britannique Georges Hickes fait paraître ses *Institutiones gramaticae anglo-saxonicae et moesogothicae* dont le titre s'inspire ouvertement de Priscien. Dans sa Préface (p. III), il fait référence à Port-Royal et insiste sur le rôle que la GGR-PR comme *introduction* aux langues romanes ; il entend faire une œuvre comparable pour les langues germaniques. L'ouvrage suit le plan traditionnel : exposition des lettres, puis des parties du discours. La particularité de l'ouvrage tient, d'une part à ce que Hickes propose une grammaire de la langue utilisée par la Bible d'Ulphila, donc d'une langue morte qu'il nomme le moeso-gothique ; d'autre part, à ce qu'il met systématiquement en relation les éléments de cette langue avec les éléments plus modernes de l'anglo-saxon. Ainsi, il propose une « lettre » du moeso-gothique et la met en correspondance avec l'élément correspondant de l'anglo-saxon ; de la même façon, sous la catégorie d'une partie du discours, il présente une forme moeso-gothique et le (les) formes correspondantes de l'anglo-saxon. Autrement dit, Hickes, en grammatisant une langue morte pour donner accès à des langues vivantes, invente quelque chose qu'il faut bien classer dans le genre « grammaire historique et comparée », quand bien même la distance est considérable entre Bopp et lui.

Il faut en conclure que grammaire historique et comparée et grammaire générale répondent au même problème de ramener l'un au multiple : l'une espère le faire en rangeant toutes les formes de toutes les langues sous les *mêmes* catégories ; l'autre en rangeant toutes les formes d'un groupe de langues sous les formes d'une langue plus ancienne³¹.

³⁰ Comme la GGR-PR, du Roure note l'arbitraire de ce type de syntaxe qui doit plus à l'usage qu'à la raison. Ce fait serait cause que « l'on a souhaité que, les Philofophes trouvassent une Langue Vniverfelle (...); (...) à l'exemple des Arithméticiens qu'ils choiffent (...) des Caractères signifians à chacun les chofes et les rapports des chofes » (pp. 11-12)

³¹ Il convient de prendre la mesure de ce que signifie « multiplicité des langues » à l'époque ; Macé en reste à la tradition des pères de l'Eglise et en envisage 72. De fait, comme on l'a vu, il note celles qui l'intéressent : latin, grec, hébreu, français, italien, espagnol (en ajoutant à la rigueur l'allemand et l'anglais, langues qui sont des vernaculaires de la série des grammaires universelles ; voir Ratke et Ravius), mais il en reste au latin et au français. Port-Royal va plus loin : latin, grec, hébreu, espagnol, italien, français. Le rôle essentiel du français se conçoit, puisque, comme le remarquait Lancelot dès la *Préface* du *Jardin des racines grecques*, le vernaculaire est la première « entrée » dans les langues. On voit bien l'erreur de perspective de M. Foucault, lorsque dans sa *Préface* à une réédition de la GGR-PR (Paris, Republications Paulet, 1969), il note : « A aucun moment ARNAULD et LANCELOT ne cherchent à dominer un ensemble de langues qu'ils pourraient connaître ; le domaine auxquels ils s'adressent est relativement étroit » (p. IX). La particularité de PR c'est, tout au contraire, de faire référence à des langues que Lancelot domine ; lorsque la GG élargira son champ linguistique (avec Beauzée, puis avec la *Grammaire Universelle et comparative* de Court de Gébelin, 1772) cette compétence deviendra impossible et on devra passer par des données contenues dans d'autres grammaires. On saisit immédiatement le danger d'affirmations comme celle de Foucault : « On comprend pourquoi le projet d'une grammaire générale n'a jamais engendré de méthode comparative ; (...). La grammaire générale ne définissait un espace commun à toutes les langues que dans la mesure où elle ouvrait une dimension intérieure à chacune ; c'est seulement là qu'on devait la chercher » (*l.c.*, p. XI). On ne peut, bien entendu, faire grief au philosophe d'ignorer les connaissances qu'ont produites quelques trente ans de recherches spécialisées en histoire des sciences du langage. Mais on doit interroger une méthode qui consiste, pour l'historien, à définir abstraitement des conditions de possibilités qui délimitent ce qui est formulable dans une période envisagée à partir d'un échantillonnage restreint de textes. Il s'agit d'un des derniers avatars du transcendantalisme.

GGR-M et GGR-PR

Que contient une grammaire générale et qu'est-ce qui fait d'elle une « grammaire raisonnée » ? Si l'on suit Macé, on atteint vite le contenu de la grammaire générale qui consiste à définir les éléments suivants : lettres, distinction en consonnes et voyelles ; syllabes ; les mots accessoires ou principaux (9 espèces) ; le verbe et ses modes ; les personnes ; les dérivations ; déclinaisons, genres, cas, conjugaisons. Les définitions sont extrêmement succinctes : « Le Mode ou le moeu, marque l'air & la façon dont la Perfonne agift, ou patift ». « Ces spéculations (...) font vraiment ourages de Metaphysique & de Logique, auxquelles appartient de dreffer les Arts, les Difciplines & les Methodes » (*M.*, p. 47). Elles sont complétées par des exemples, lesquels sont exclusivement en français ou en latin. A la fin de sa grammaire générale et raisonnée, le carme indique comment celle-ci s'articule à la particularité :

« Mais afin de mieux entendre toutes ces Regles, & les autres particulieres : il faut s'arrêter à vne des Langues plus les³² illuftres, & neceffaires ; donnant en fuite,

L'EXTRAIT DE LA
Grammaire Latine.

C'est vn Art, ou vne Methode ; qui enfeigne à lire, efcire, parler, &c. »

On doit en conclure que la rationalité de la grammaire réside dans la généralité de la catégorisation et des rapports stables qui peuvent exister entre les catégories ; ce sont ces rapport qui constituent les règles, comme par exemple :

« L'*infinitif* marquant l'action, ou la passion, fans indiquer aucune Perfonne : est moins déterminé, & néanmoins eft tres neceffaire pour la formation de tous les Verbes. (*M.*, p. 57)

La « règle » contient une explication : l'infinitif est moins déterminé **parce qu'il** n'a pas de marque de personne. Dans ces conditions, il semble que la généralité de la grammaire soit distributive : on retrouve les règles dans toutes les langues ; la diversité linguistique ne fait pas question ; on traite, par exemple, la déclinaison comme une catégorie universelle. La particularité ne fait qu'exemplifier la généralité ou ajouter d'autres paramètres à ces principes. La diversification des paramètres peut même déjà apparaître dans le corps de la grammaire générale :

« En quelques Langues joignant *le gérondif*, on exprime vne action que l'on veut faire avec une autre » (*M.*, p. 57)

Pour un linguiste, le traité de Macé n'est pas vraiment quelque chose de bouleversant. Les faits qu'il rapporte sont bien connus ; il n'invente ni catégorie nouvelle, ni explication particulièrement subtile ; les banalités sur l'universalité de la pensée justifient la généralité de quelques catégories et règles linguistiques et la contingence de l'histoire la diversité des langues. Dans le projet pédagogique, si la généralité est la porte des langues, elle ne dispense pas de travailler chacune d'entre elles et l'unique recourt pratique est l'astuce des méthodes et l'adéquation des « extraits ». Toutefois, il ne faut pas sous-estimer l'importance de deux éléments qui apparaissent comme des acquis dans la trame de l'œuvre de Macé : d'abord, la

³² Cette inversion est dans le texte, il s'agit probablement d'une faute d'impression.

nécessité de passer par la langue de l'apprenant et, ensuite, celle de commencer par les éléments les plus généraux (les moins spécifiques) que l'on puisse trouver.

A l'inverse de Macé, Lancelot est un véritable « professionnel » de l'analyse linguistique et des techniques d'apprentissage : il domine au moins quatre langues étrangères (latin, grec, italien, espagnol) pour lesquelles il a écrit des manuels, il possède des rudiments d'hébreu, et, bien évidemment, s'intéresse au français. Comme grammairien, il travaille dans un tout autre contexte. On a, en effet, remarqué combien chacune des rééditions de la *Nouvelle Méthode Latine* (unanimentement citée) s'inspirait davantage de la *Minerve* de Sanctius, c'est-à-dire d'une vision *causaliste* (*Minerva seu de Latinae Linguae causis & Elegantia*, Lyon, 1576 ?; voir Clérico 1982). Les *causes* des phénomènes d'une langue sont constituées par une explication rationnelle en termes de catégories et d'harmonie des règles (on postule une organisation « rationnelle » de la langue elle-même, donc on repousse l'aporie de la contingence). Il suffit de lire dans la GGR-PR (II, XXI) la discussion pour refuser au gérondif la qualité « d'adjectif passif » et lui conférer celle de « substantif actif », pour comprendre la méthode et la sophistication de cette grammaire théorique ; c'est sur elle que repose l'insistance sur la recherche des « principes et des raisons ». Le contenu de la GGR-PR ne diffère guère de GGR-M et du mouvement européen dans lequel Lancelot semble se placer, si l'on s'en tient aux matières traitées (lettres, parties du discours, etc.), que sur deux points, il est vrai considérables : d'abord, un plus large approfondissement de la discussion et un recourt plus net à la diversité des langues (le texte est dix fois plus long que celui de Macé), ensuite l'introduction d'éléments supplémentaires comme les figures³³ ou la syntaxe (il est vraie très succincte). Parmi ces éléments supplémentaires, il faut mettre au premier plan le premier chapitre de la seconde partie : *Que la connaissance de ce qui se passe dans notre esprit est nécessaire pour comprendre les fondements de la grammaire ; et que c'est de là que dépend la diversité des mots qui composent le discours*. A première vue, il s'agit d'une banalité que l'on trouve comme telle chez Macé. Mais, d'une part, la liaison de la pensée au langage est devenue celle du principe à ses conséquences (« dépend ») ; d'autre part, l'exposé des opérations de l'esprit (concevoir, juger, raisonner) ne se trouve généralement pas dans les grammaires³⁴ ; enfin, la réduction de ces opérations³⁴ à l'activité de l'esprit (concevoir, c'est-à-dire former une idée, et, juger, c'est-à-dire lier des idées), nous fait pénétrer dans une nouvelle forme de la logique, cette « logique des idées » (voir Auroux 1993) qu'exposeront Arnauld et Nicole (*La Logique ou l'Art de penser*, 1662), mais qui a des sources chez un Clauberg, par exemple. C'est probablement dans ce chapitre qu'il faut voir la principale contribution du philosophe Arnauld ; elle a pour conséquence d'introduire dans la grammaire la notion de « proposition » (qu'on ne trouve, bien entendu, pas chez Macé) et un modèle théorique pour cette proposition (composition d'idées). C'est à partir de là que les grammairiens du siècle suivants (comme Beauzée ou Condillac) s'efforceront d'expliquer les phénomènes linguistiques par des opérations sous-jacentes sur les idées³⁵.

³³ Comme chez Sanctius, la figure sert à traiter les exceptions aux règles : « Que s'il se rencontre quelque chose de contraire en apparence à ces règles, c'est par figure (...). (II, XXIV). Il s'agit là d'une approche « dure » de l'aporie de la contingence.

³⁴ Ils constituent le contenu du traité aristotélicien *De l'interprétation*, où l'on s'accorde à reconnaître les premiers linéaments de la théorie des parties du discours développée par les stoïciens

³⁵ Ainsi la concordance (l'accord) de deux mots a pour but de marquer que l'on additionne deux idées en restreignant l'étendue de la première et en augmentant sa compréhension. Les mots qui désignent des idées restreignant l'étendue d'une autre idée (désigne par un substantif) sont des « adjectifs ». Beauzée distinguera les adjectifs qui restreignent l'étendue sous toucher à la compréhension (nos déterminants) et ceux qui le font en changeant la compréhension (les adjectifs qualificatifs).

L'historien a pour but d'expliquer des « phénomènes » ; pour cela, le plus simple est de les mettre en « série ». La GGR-PR est le point de convergence de trois séries distinctes :

Grammatisation des vernaculaires → mouvement européen i) de rationalisation des vernaculaires (élaboration et simplification des règles) ; ii) de grammaire universelle. C'est dans ce vaste mouvement, dont la nature pédagogique est indéniable, que Macé a strictement sa place, parmi une foule d'autres, tout en étant probablement le premier français à thématiser la question.

Mouvement « causaliste » d'analyse du latin → approche « théorique » des langues ; Lancelot en est l'éminent représentant français.

Evolution de la Logique → Logique des idées³⁶, Arnauld et Nicole en donnent la première version simple et cohérente.

La grammatisation des vernaculaires est la cause empirique qui fait naître la grammaire générale, comme problème, aussi bien que comme projet intellectuel et pédagogique; la tradition causaliste lui fournit son projet explicatif ; la logique des idées est ce qui lui donne son assise théorique et ses limites³⁷. Incontestablement, Macé n'appartient qu'à l'une de nos trois séries ; son texte, honorable, en parfait accord avec la modernité de son temps, outre son manque d'innovations théoriques, ne pouvait donc avoir le même retentissement que celui de Lancelot.

ANNEXE : Sur la bio-bibliographie de « Jean Macé »

La *Biographie universelle* de Feller (1851) donne Jean Macé à l'article Léon de Saint Jean, son nom de Carme. Hofer dans la *Nouvelle biographie générale* en 46 volumes de 1852 fait de même. Aucun ne mentionne ses écrits profanes, mais ils s'accordent à le faire naître à Rennes en 1600 et à le créditer d'une œuvre considérable et d'une grande influence. C'est dans la *Biographie bretonne* de Levrot (1852-57) qu'on trouve, listée, l'ensemble de son œuvre, l'entrée, là encore, se faisant par le nom de Léon avec, entre parenthèses : *Jean Macé, connu en religion sous le nom de ...*

Toujours sous Léon de Saint Jean, au tome 7 de la somme parue à Lille en 1976 *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain* (Letouzey), l'auteur est qualifié de « théologien, philosophe, apologiste, prédicateur, auteur spirituel, artisan de la Réforme catholique en France » et l'on insiste sur l'étendue de ses publications, sur ses qualités de prédicateur (devant Louis XIII puis le jeune Louis XIV), de controversiste contre les calvinistes (il obtient la conversion d'Henriette de Coligny) et les libertins, sur son apologétique résolument rationnelle (ouverte au « nouvel âge de la raison »). Cet aspect de l'engagement de Macé, ami personnel de Richelieu qu'il assiste à sa mort, rend peu probable qu'il n'ait pas été connu d'Arnauld. Il publie en 1643 *Sentiments sincères et charitables sur les questions de la prédestination et de la fréquente communion* qu'il signe François Irénée et dédie à la Reyne Régente. Ce texte fait part de sa vive inquiétude devant la possibilité d'une guerre entre

³⁶ Chez Kant, cette logique des idées deviendra une « logique transcendantale », théorie des formes *a priori* de l'entendement ; dans cette version, elle permettra aux grammairiens d'obédience kantienne de contourner l'aporie de la contingence, en déduisant les catégories grammaticales des formes de l'entendement et en écartant la discipline de toute contagion de la contingence et de la diversité des langues. Kant lui-même considérerait la relation du langage à la pensée comme arbitraire : « Tel lie la représentation d'un certain mot avec telle chose, tel autre avec telle autre chose ; l'unité de la conscience dans ce qui est empirique, n'est, par rapport à ce qui est donné, ni nécessairement, ni généralement valable » (*Critique de la Raison pure*, deuxième version de la *Déduction transcendantale*, fin du paragraphe 18).

³⁷ Les grammairiens ultérieurs vont s'efforcer de réduire l'aporie de la contingence en appréhendant la grammaire générale comme une science, c'est-à-dire une discipline exprimant des lois nécessaires. Ces dernières reposent sur les catégories grammaticales. Pour un rationaliste comme Beauzée, il faut s'efforcer de trouver les catégories nécessairement présentes dans toutes les langues et sous lesquelles se brancheront les catégories contingentes des autres langues. Pour un empiriste comme Condillac, il s'agit de déterminer les catégories suffisantes à partir desquelles, on peut construire les catégories de toutes les langues, quand bien même les dites catégories ne se trouveraient pas dans certaines langues ou qu'une langue en contiendrait de nouvelles, toutes celles que l'on rencontre devront se décomposer en une suite de catégories connues (voir Auroux 1988).

catholiques, propose une conciliation par convergence d'approches, et prêche la paix par abandon des censures trop violentes. Il a entraîné une réponse (anonyme) d'Arnauld : **Lettre d'un Docteur en Théologie a un des ses amis sur un livre intitulé** : *Sentiments sincères et charitables sur les questions de la prédestination et de la fréquente communion, par François Irénée* (1644)³⁸. Le janséniste est parfois très dur dans sa polémique : son adversaire aurait attaqué « avec de si mauvaises preuves et des raisonnements si faux, qu'il ressemble à une personne qui s'égare de son chemin, et qui, dans ses égarements mêmes, se laisse encore tomber par des chutes continuelles ».

Les écrits qui nous intéressent, en particulier la *Méthode Universelle*, ne sont pas signés Père Léon, ni Noël François, ni François Irénée, ses autres noms de plume, mais plus souvent « sieur du Tertre » avec cette précision « recueillie par le sieur du Tertre ». Levrot signale l'ouvrage en 1650 avec une seconde édition en 52. Cependant l'édition de la BNF, qui classe toutes les œuvres de du Tertre-Léon sous le nom de Macé, est de 51 et porte la mention « seconde édition ». *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler purement et écrire nettement en français, recueillie par le sieur Du Tertre*, Revue, corrigée et augmentée en cette seconde édition qui Comprend : *Épître*³⁹, *Préface : Au lecteur*⁴⁰ ; puis, pp. 1 à 58 : *Méthode générale et raisonnée pour apprendre facilement les Langues, principalement la Latine* par laquelle « on apprendrait la Science et la Langue par LA GRAMMAIRE Générale et raisonnée » pp 39 à 58 ; puis *Discours sur les difficultés de l'orthographe française*, pp 59 à 106 ; puis : *Recueil alphabétique des remarques sur la langue française* pp 107 à 246 ; puis : *Alphabet pour l'orthographe*, non paginé.

Sous la signature Noël François, certaines parties de la *Méthode* sont reprises dans *La politesse de la langue française pour parler proprement et écrire nettement* par N. Fr, prédicateur et aumônier du Roi ; 1663, 2^e éd.: Bruxelles, par Noel François prédicateur du Roy ; 1664, 3^e édition ; 1672, 4^e éd : Paris, chez Michel Bobin, par N. Fr. Prédicateur et Aumônier du Roy. La BNF ne garde pas trace d'une première édition. Cependant, le privilège est de 1655 et le premier « achevé d'imprimer » de 1657. L'entrée en matière « au curieux de la langue française » reprend la *Préface* de la *Méthode* signée du Tertre. Dans cet ouvrage, cependant, l'auteur a supprimé la GGR pour ne garder que le *Recueil des Remarques avec les Censures* et le *Discours sur les Difficultés de l'Orthographe*.

La GGR sera reprise en 1680 sous la signature R.P. Léon dans *L'académie des sciences et des arts, pour raisonner de toutes choses, et parvenir à la sagesse universelle*, par le R.P. Léon, prédicateur de leurs Majestés très chrétiennes, publié Chez Charles Osmont, dans la grand salle du Palais, du côté de la Cour des Aides, à l'Écu de France, 1680 ; le privilège est de 1654. Il n'y pas de préface, seulement une table détaillée des points traités dans les Sciences, Dans le corps de l'ouvrage apparaît un nouveau titre : *L'académie des arts et des sciences [inversion des termes], distribuée dans les divers Cercles de l'encyclopédie*. Pp. 9 à 29 : La *Grammaire Générale et Raisonnée* est textuellement celle de la *Méthode*, mais ce qui est dit « recueilli » dans la *Méthode*, par Du Tertre, est assumé ici. Après une annonce sur les sciences humaines à présenter dans une « encyclopédie » des sciences, on a une « Grammaire Générale et raisonnée ». La part dévolue à l'orthographe est très réduite (2 pages) qui précèdent, pp. 32 à 46, les « Tables de la grammaire », présentées avec accolades et tableaux fermés. Le texte est pratiquement le même que celui de la méthode, avec une plus grande insistance sur le lien entre Dieu et la parole. Suit l'histoire, la chronologie (avec la géographie et l'œil de l'histoire), jusqu'à l'arithmétique (400 pages).

REFERENCES

AARSLEFF H., 1967, *The Study of Language in England 1780-1860*, University Press, Princeton.

³⁸ Nous devons ces références à Antony McKenna.

³⁹ Dans cette épître, adressée à l'évêque et comte de Dol, du Tertre parle de « celui sous lequel i'ay eu l'honneur de travailler quelques années : et dont je ne fais ici que ramasser les fragmans »

⁴⁰ C'est dans cette préface que nous rencontrons le passage déjà signalé : « J'ai mis à l'entrée, le crayon d'une Grammaire générale et raisonnée, que j'ai vue imprimée il y a plus de quinze ans. Et j'espère bientôt la permission de donner au jour la pièce entière, qui est toute prête entre mes mains, avec le Dictionnaire Vulgaire et Critique qui l'accompagne »

- AARSLEFF H., 1982, *From Locke to Saussure. Essays on the History of Linguistics and Intellectual History*, Minnesota University Press, Minneapolis.
- AMACKER R., « Sept thèses sur l'origine de la grammaire générale » in : R. Liver, I. Werlen et P. Wunderli, *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven*, pp. 16-36, Gunter Narr Verlag, Tübingen.
- AUROUX S., 1982a, « Empirisme et théorie linguistique chez Condillac » in : J. Sgard (éd.), *Condillac et les problèmes du langage*, 177-219, Slatkine, Genève.
- AUROUX S., 1982b, « General Grammar and Universal Grammar in Enlightenment France », *General Linguistics* 23, 1-18.
- AUROUX S., 1988, « La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements de mots », *Langages* n° 92, 79-91.
- AUROUX S., 1993, *La logique des idées*, Montréal, Bellarmin et Paris, Vrin.
- AUROUX S., 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- AUROUX S., ROSIER I., 1987, « Les sources historiques de la conception des deux types de relatives », *Langages* N° 88, 9-29.
- AUROUX S., 1998, *La raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.
- AUROUX S. (éd.) 1992, *Histoire des idées linguistiques*, tome 2, *Le développement de la grammaire occidentale*, Liège, Mardaga.
- ASWORTH E.J., 1974, *Language and Logic in the Post-Medieval Period*, Reidel, Dordrecht.
- BARTLETT, B.E., 1975, *Beauzée's Grammaire Générale. Theorie and Methodologie*, Mouton, La Haye.
- BAUM, R., 1982, « La grammaire idéologique et sa place dans l'histoire de la grammaire philosophique », *Histoire, Epistémologie, Langage* IV-1, 23-33.
- BOURQUIN J. (éd.), 2005, *Les prolongements de la Grammaire Générale en France au XIX^e siècle*, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté.
- CAULY O., 1995, *Comenius*, Paris, Editions du Félin.
- CLERICO G. , 1982, *Franciscus Sanctius. Minerve*, Presses Universitaires de Lille, Villeneuve d'Ascq.
- COLOMBAT B. (éd.), 1992, *Les parties du discours. Langages*. N° 92.
- CORVINO F., MICCOLI L., PONZIO A., CALEFATO P., MININNI G., BONFANTINI M. A., 1983, *Linguistica Medievale*, Bari, Adriatica Editrice.
- CRAM D. 1985, « Universal Languages Schemes in Seventeenth Century Britain », *Histoire, Epistémologie, Langage* VII-2, 35-44.
- DELESALLE S. & MAZIERE F., 200X, « Grammaire générale et grammaire particulière : Les *Méthodes* de Claude Irson »
- DOMINICY M., 1985, *La naissance de la grammaire moderne. Langage, logique et philosophie à Port-Royal*, Mardaga, Liège.
- DONZE R, 1967, *La grammaire générale et raisonné de Port-Royal*, Francke, Berne.
- DROIXHE D., 1978, *La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes*, Droz, Genève.

- FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris.
- HARNOIS G., 1929, *Les théories du langage en France de 1660 à 1821*, Belles Lettres, Paris.
- HASSLER G., 1984, *Sprachtheorien der Aufklärung. Zur Rolle der Sprache in Erkenntnisprozess*, Akademie verlag, Berlin.
- JELINEK M.H., 1913, *Zur Geschichte der neuhochdeutschen Grammatik von den Anfängen bis auf Adelung*, 2 tomes, Heidelberg, Winter.
- JULIEN J., 1988, « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle », *Langages* N° 92, 65-78.
- KNOWLSON J., 1975, *Universal Language Schemes in England and France*, Toronto, Toronto University Press.
- LECOINTRE C., 1989, « Le traitement de l'énoncé selon la grammaire générale et raisonnée » in : E. Faucher, F. Hartweg, J. Janitza (éds), *Sens et Etre : mélanges en l'honneur de Jean-Marie Zemb*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 139-148.
- MARIN L., 1975, *La critique du discours. Sur la « Logique de Port-Royal et les « Pensées » de Pascal*, Paris, Minuit.
- MAZIERE F., 200X
- MICHAEL I., 1970, *English Grammatical Categories and the Tradition to 1800*, Cambridge, Cambridge University Press.
- NUCHELMANS G., 1982, *Judgement and Proposition. From Descartes to Kant*. Amsterdam, North Holland Publishing Company.
- PADLEY G.A., 1985, *Grammatical Theory in Western Europe, 1500-1700. Trends in Vernacular Grammars I*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RICKARD P., 1978, *The Embarassments of Irregularity. The French Language in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ROSIER I., 1984, *La grammaire speculative des Modistes*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de France.
- SCHLIEBEN-LANGE B., WEYDT H., 1988, «August Ferdinand Bernardhi (1770-1810) », *Histoire Epistémologie Langage* X-1, 81-100.
- SCHWARTZ E., 1981, *Les idéologues et la fin des grammaires générales raisonnées*, 2 tomes, Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille 3, Lille.